



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

culture et communication : fonctionnement

Question écrite n° 15057

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'inquiétude suscitée par les annonces de réformes au sein de son ministère. En effet, la presse s'est fait l'écho à la mi-décembre de différentes réactions d'incompréhension, voire de mécontentement, devant les informations recueillies sur des changements proposés dans l'organisation du ministère de la culture. Ces informations donnent parfois lieu, semble-t-il, à une certaine incompréhension du monde de la culture. Il pourrait donc s'avérer intéressant et utile d'organiser une sensibilisation des différents acteurs de la culture pour obtenir une meilleure information, notamment des élus locaux, qui sont parfois interpellés par des interlocuteurs très revendicatifs, mais qui sont sous informés sur ce dossier. Il lui demande donc si elle compte mieux communiquer sur ces réformes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 15057

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 janvier 2008, page 434

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)